01/09/2026

Dispositif de Maniabilité

17 – Passerelle

Niveau technique par épreuve

		Caractéristiques
EPREUVES GROUPE 1 **Conduite à 1 ou 2 mains**	**Largeur 1m20** Minimum **Longueur 1m80** Minimum **Hauteur 40 cm** Maximum	Le concurrent doit franchir la porte d'entrée au pas Franchir le pont dans son intégralité (4 pieds dessus) Ressortir par la porte de sortie au pas
Amateur 2 Junior **Conduite à 1 ou 2 mains**		
EPREUVES GROUPE 2 **Conduite à 1 main**		

Matériel et dispositif :

- 1 numéro placé devant
- Porte d'entrée, de transitions et de sortie fanionnée à **2m**.
- Le pont doit être de 1.20m de largeur et 1.80m de longueur minimum, 40cm de hauteur maximum, solide, stable, sécuritaire et non glissant.
- La passerelle est encadrée de barrières amovibles de 0.40 à 1m.

Le contrat Passerelle…

.

Le cavalier franchit la porte **à 2m** par une transition progressive ou Galop/Pas en fonction du groupe d'épreuves.
Il doit franchir des 4 pieds toute la longueur de la passerelle au Pas.
Les transitions entre les fanions de l'entrée **et** de la sortie sont à réaliser au passage **précis** des antérieurs

Maniabilité Technique : Contrat au pas obligatoire

- **EPREUVES GROUPE 1** : Transitions progressives.
- **EPREUVES GROUPE 2** : Transition Galop-Pas.

Maniabilité Chronométrée : Pas de contrat d'allure

Fautes de contrat et pénalités

Se référer aux protocoles de maniabilité technique et de maniabilité chronométrée de chaque division et de chaque niveau d'épreuve.

Appréciation du style
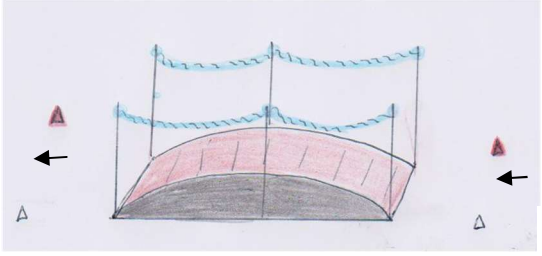
Se référer aux protocoles de maniabilité technique de chaque division et de chaque niveau d'épreuve.